



Villars le 4 juin 2009

Chère adhérent, cher adhérent,

Nous avons organisé le vendredi 29 mai à Villars une table ronde à la salle Paul Bert.

L'objet de cette réunion était d'échanger avec tous les interlocuteurs concernés par le projet d'implantation du magasin Décathlon sur la ZAC des roches. Nous avons donc convié l'entreprise Décathlon, les élus locaux, notamment ceux en charge des dossiers économie, urbanisme et infrastructures, des représentants du secteur associatif, ainsi que la presse locale.

Tous n'ont pu être présents mais nous avons autour de la table M. Paul CELLE, maire de Villars et ses adjoints, M.Christophe FAVERJON, vice-président du SCOT Loire-Sud, et M. Régis JUANICO, député de la circonscription.

La presse locale était elle aussi présente et un article est paru le dimanche 31 mai en page locale (voir colonne de droite).

Xavier VALETTE, notre président, est intervenu dans le journal 24-42 de TL7, suite à cette table ronde, dans le journal du mercredi 3 juin. Celui-ci est consultable sur le site de TL7 (rubrique : « voir ou revoir nos émissions »).

Le bureau de l'association

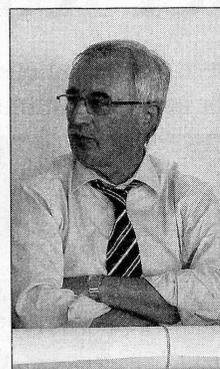
Couronne stéphanoise

VILLARS

L'extension de Décathlon pourrait se faire dans une autre ville



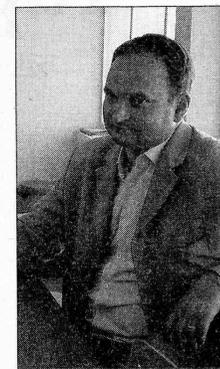
Xavier Valette, président de SOS Villars / Photo Mélina Rigot



Paul Celle, maire de Villars / Photo Mélina Rigot



Christophe Faverjon, vice-président du Scot / Photo MR



Régis Juanico, député / Photo Mélina Rigot

L'extension du magasin Décathlon sur la zone des Roches provoque depuis plusieurs mois de nombreux débats dans la commune. Mais une éventuelle solution de « relogement » à Saint-Étienne, au Pont-de-l'Ane, proche d'Ikea, paraît bien mettre tout le monde d'accord... sauf Décathlon. C'est ce qui est ressorti de la réunion organisée vendredi par SOS Villars. L'association, désormais connue pour son opposition aux extensions commerciales, a en effet eu la bonne idée de réunir la municipalité, le député Régis Juanico et le vice-président du Scot (Schéma de cohérence territoriale) Christophe Faverjon autour d'une table afin que chacun expose ses arguments. Ce qui s'est fait sans heurts. Décathlon (qui a décliné l'invitation de SOS Villars) a l'intention de déménager

derrière Boulanger, afin de créer un magasin moderne de 8 000 m² (au lieu des 1 300 actuels), doté de vastes espaces destinés à tester le matériel sportif.

5,5 hectares pour 8000 m² de surface de vente

SOS Villars, par la voix de son président Xavier Valette, dénonce cette implantation sur « des terres cultivées » (classées commerciales depuis l'adoption du plan local d'urbanisme en 2007). Paul Celle, maire, n'a quant à lui jamais caché son intention d'aider Décathlon à se développer, tout en précisant qu'il ne s'opposait pas à ce que cela se fasse ailleurs. Le député Régis Juanico a rappelé son désir de limiter les extensions commerciales à Montravail et Ratarieux,

notamment à cause des problèmes de circulation récurrents sur le secteur.

Quant à l'exposé de Christophe Faverjon, il a dû rassurer les membres de SOS Villars. Le vice-président de Saint-Étienne Métropole a chapeauté l'élaboration d'un Schéma de cohérence territoriale (Scot), dont se dote actuellement toute la région Loire-Sud. « Cet outil de planification permet d'instaurer une cohérence globale concernant l'aménagement du territoire », a-t-il expliqué. Et le Scot, qui a été adopté par les communes du territoire, prévoit justement que les zones périphériques commerciales restent stables. Pas d'extensions à Montravail, donc.

Alors, où installer le nouveau Décathlon ? « J'ai rencontré les maires d'Andrézieux et de Saint-Étienne », a souligné Paul Celle. Si le premier dispose d'un espace qui con-

vient à l'enseigne, le second a évoqué la zone du Pont-de-l'Ane, sur laquelle l'Établissement public d'aménagement de Saint-Étienne (Epase) prépare un grand projet. Décathlon pourrait alors y rejoindre Ikea.

Mais il y a un hic : le site ne dispose pas des 5,5 hectares nécessaires à la construction du nouveau magasin. Les discussions entre l'Epase et Décathlon seraient donc toujours en cours.

« Il serait préférable que Décathlon s'installe à Saint-Étienne plutôt qu'à Andrézieux », nous murmurait Paul Celle à la fin de la réunion, vendredi. Afin que la taxe professionnelle versée par l'enseigne revienne à Saint-Étienne Métropole et ne déménage pas, elle aussi, du côté du Pays de Saint-Galmier...

Mélina Rigot
mrigot@leprogres.fr